

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 66 (1957)

Heft: 4

Artikel: Le cours de "conseils élémentaires d'hygiène pratique et de premiers soins"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE COURS DE «CONSEILS ÉLÉMENTAIRES D'HYGIÈNE PRATIQUE ET DE PREMIERS SOINS»

Les éléments naturels

Introduction

- Récapitulation de la leçon précédente.
- Questions pour s'assurer que tout a été compris.
- Relève des devoirs (cahiers).

Exposé

Le secrétariat romand de la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse a fait éditer le cours de « Conseils élémentaires d'hygiène pratique et de premiers soins » soigneusement mis au point et revu à la suite des expériences faites par la monitrice qui l'enseigne première à Genève, M^{lle} Monique Lombard. Ce manuel, destiné aux moniteurs, se présente fort bien. De composition claire, aérée, illustré de nombreux dessins, il résume à merveille les neuf leçons qui donneront aux élèves de 13 à 15 ans pour lesquels il est fait les notions qu'il est indispensable de leur apporter. Il donne également pour les moniteurs la liste du matériel, fourni par la Croix-Rouge, qui permettra de rendre les leçons vivantes et pratiques.

La première leçon, après avoir précisé les notions fondamentales de santé et d'hygiène, aborde le sujet des microbes, des maladies qu'ils provoquent et des vaccins destinés à lutter contre elles. Traitant du corps humain, elle commence son étude par la peau, son rôle, son hygiène et la façon de traiter les diverses lésions qui peuvent la blesser.

La deuxième leçon montre le rôle du squelette, des os, de leurs articulations, et des accidents auxquels ils sont sujets.

La troisième leçon traite des muscles, de l'entraînement physique et du rôle des sports, ainsi que des accidents musculaires et de la façon de les soigner.

Reprenant les divers cas traités dans les trois premières leçons, la quatrième heure du cours traite des pansements et des bandages à utiliser pour venir en aide à un blessé et dresse un tableau pratique des principales lésions accidentelles pouvant survenir tant en ville qu'à la campagne.

La cinquième leçon montre le rôle et l'importance des fonctions vitales de nos organes internes — respira-

Nous avons étudié successivement les différentes parties de notre corps et les soins qu'elles peuvent nécessiter.

Aujourd'hui nous allons parler des éléments naturels (admis par nos ancêtres), auxquels notre corps est soumis: l'AIR, l'EAU, la TERRE, le FEU. Nous devons les connaître pour éventuellement savoir nous en protéger.

Ces éléments sont la condition essentielle de la vie de l'homme qui ne pourrait subsister sans eux. Cependant, nous devons savoir que lorsque nous sommes imprudents ou ignorants, ils peuvent provoquer des accidents et des malaises dont nous sommes les victimes.

Nous allons voir successivement les actions et influences des quatre éléments.

L'AIR

L'air est indispensable à la vie. Il contient certains gaz. Il est le véhicule du son. Le déplacement de l'air (vent) peut être la cause de graves perturbations: ouragan, cyclone, foehn.

L'homme l'utilise comme force motrice (navigation à voile, moulin à vent, aviation). L'air tient en suspension une multitude de microbes qui peuvent développer des maladies. L'air peut être soumis à des variations de température et de pression au cours des saisons et provoquer des accidents qu'il nous faut connaître.

ACCIDENTS:

COUP DE CHALEUR: Atteint surtout les personnes fatiguées par une longue marche. Survient pendant les jours orageux (lorsqu'on dit: "Il fait lourd...").

Fatigue générale, maux de tête, vertiges, nausées, respiration haletante, fièvre, parfois perte de connaissance (voir syncope).

Soins à donner:

Placer le malade dans un endroit frais, desserrer ses vêtements pour faciliter la respiration. L'étendre à l'ombre, l'asperger d'eau froide. Lorsqu'il reprend connaissance, lui donner une boisson chaude sucrée.

tion, circulation sanguine, digestion; elle traite à leur propos de l'influence du sport, de celle de la nourriture, et résume les accidents des voies digestives.

Avec les deux leçons suivantes, c'est le comportement de l'homme en face de la nature et de ses dangers qui est présenté. La sixième leçon est consacrée aux « éléments naturels » — l'air, l'eau, la terre, le feu; elle précise les risques qu'ils peuvent faire courir aux imprudents ou à ceux qui ignorent l'hygiène et à la façon



Deux pages du cours de « Conseils élémentaires d'hygiène et de premiers soins ».

de donner des soins à ceux qui sont victimes d'accidents qui vont du « coup de chaleur » aux brûlures ou aux noyades.

La septième leçon traite des bêtes, plantes et produits dangereux de nos climats, de la façon de reconnaître les principaux d'entre eux, et des soins à apporter en cas d'empoisonnement ou de morsure par exemple.

Les deux dernières leçons sont facultatives. Au cours de la huitième leçon, l'on reprendra les exercices de pansement et de bandage étudiés à la quatrième

leçon; la neuvième est consacrée à la vie, à son origine, à son développement.

Les milieux pédagogiques romands s'intéressent vivement à ce cours d'une conception neuve et originale.

Tous renseignements concernant ces « Conseils élémentaires d'hygiène pratique et de premiers soins » peuvent être demandés au Secrétariat romand de la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse, 5, rond-point de Plainpalais à Genève, téléphone (022) 25 12 60. Le matériel d'enseignement et de démonstration est fourni soit par ce secrétariat soit par les sections locales de la Croix-Rouge suisse.

A LA CHAUX-DE-FONDS

LES CENTRES D'HYGIÈNE SOCIALE ET DE TRANSFUSION DE LA CROIX-ROUGE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Le Centre d'hygiène sociale de La Chaux-de-Fonds a été créé en mars 1953 par les soins du docteur W. Ulrich, président de la Croix-Rouge de la cité jurassienne. Voilà deux ans, en mars 1955, grâce au crédit de 35 000 francs voté par le Conseil général pour la réfection du bâtiment, le dispensaire installé au rez-de-chaussée de la Polyclinique de la rue du Collège pouvait être heureusement modernisé.

Un premier bureau entièrement rénové est celui du Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge. Les infirmières visiteuses du Centre y sont installées, le bureau sert également aux consultations de nourrissons — dirigées par le docteur Gabus — et aux consultations médico-sociales sous la direction du docteur Lévy. Le Centre de transfusion sanguine de la Croix-Rouge se trouve dans les mêmes bureaux ainsi que le dépôt sanitaire.

D'autres locaux du Centre ont été aménagés l'un en salle d'attente pour les mamans amenant leurs bébés aux consultations et en salle de pesée, l'autre en chambre de bain, un troisième sert d'officine avec éviers, etc.

Le Centre est en mesure ainsi de faire face aux besoins et d'assumer les tâches qui sont les siennes. Tâches nombreuses et variées puisqu'elles vont des visites et des soins à domicile à ceux prodigués au Centre même, aux consultations réservées aux nourrissons, au prêt d'objets sanitaires et aux innombrables demandes de démarches et de renseignements qui lui viennent.

Quant au Centre de transfusion sanguine des Montagnes qui occupe le même immeuble, créé en automne 1953, il comptait trois mois plus tard 120 donneurs, près de 300 l'an d'après et, aujourd'hui, 460 examinés et 70 candidats devant encore subir les examens préalables. Notons toutefois que ce chiffre demeure encore insuffisant puisque, d'après le docteur W. Ulrich, le Centre devrait pouvoir compter sur 800 donneurs au moins.

L'on peut féliciter chaleureusement la Croix-Rouge de La Chaux-de-Fonds de cette belle et utile réalisation pour laquelle elle reçut d'ailleurs un utile appui des autorités municipales et de la population. La section de La Chaux-de-Fonds est, croyons-nous, la seule avec celle de Genève à avoir créé un semblable Centre d'hygiène sociale.

